



La biodiversité sur la ferme de L'Âne de gouttière

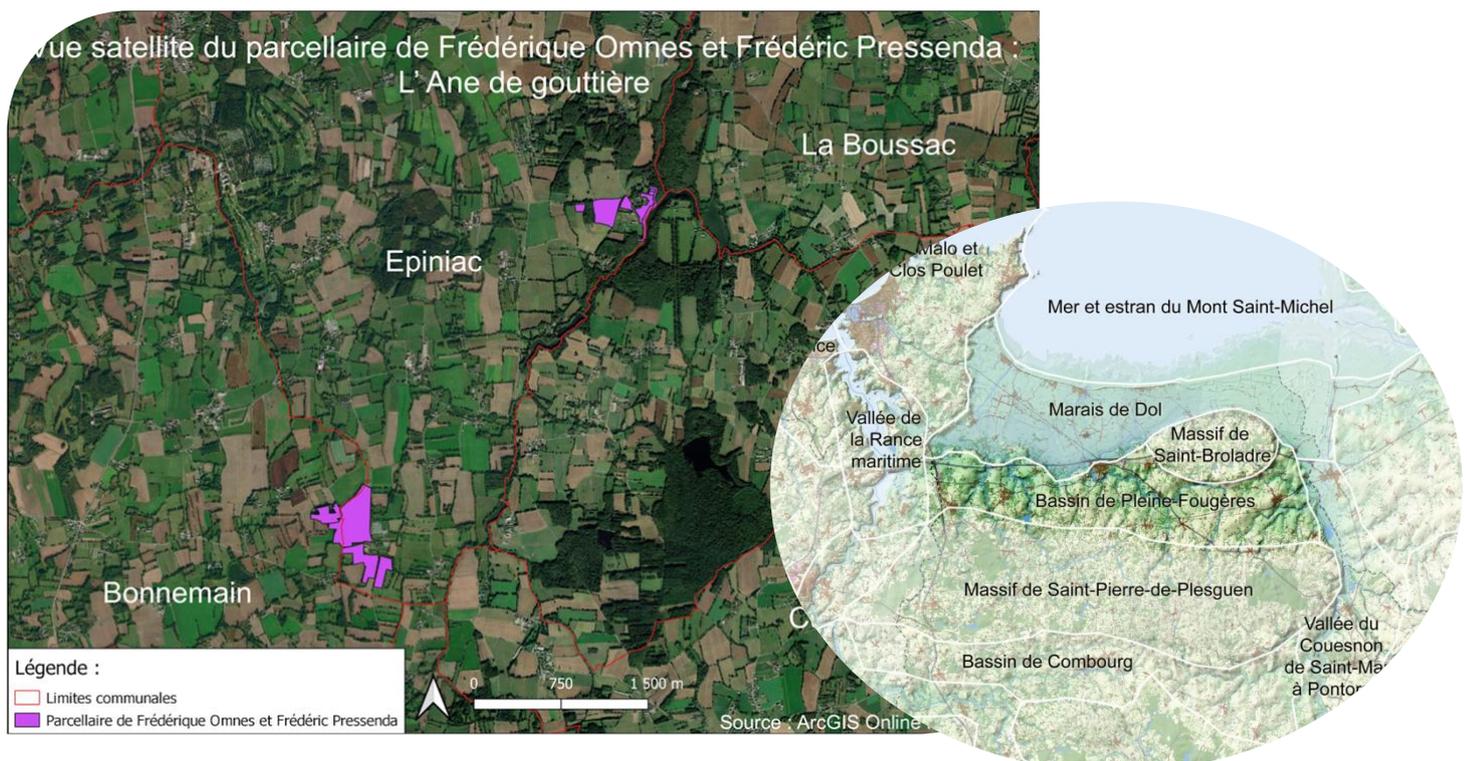
Juin 2020

La ferme dans son territoire

Le territoire de la ferme appartient à la chaîne cadomienne du massif armoricain (Briovérien, -670 Ma à -540 Ma). Cette chaîne composée de schiste briovérien subit à la fin de cette période une érosion rapide formant ainsi une roche sédimentaire sur le territoire ; ces sédiments sont alors principalement composés de schistes et de grès.

Située entre Epiniac et La Boussac, la ferme appartient à l'unité paysagère du Bassin de Pleine-Fougères marquée par l'aspect d'un paysage rural bocager, mais ce sont surtout les reliefs qui l'encadrent qui lui confèrent l'essentiel de son caractère paysager. Tardivement et inégalement remembré, le bassin de Pleine-Fougère présente une densité bocagère très variable, assez typique des plateaux schisteux briovériens. Les paysages sont assez ouverts vers l'est où les parcelles sont plus vastes, à l'exception des bords de vallée. A l'ouest de la Boussac, peut-être en raison d'une moindre couverture limoneuse, et donc de sols moins propices à l'intensification agricole, on retrouve des taches de structures bocagères assez denses à proximité de nombreux hameaux. Moins continues que sur le plateau voisin de Saint-Broladre, ces petits ensembles de parcelles resserrées offrent un paysage dense, fermé, intime, alternant avec des groupes de parcelles beaucoup plus grandes. Celles-ci restent cependant marquées par la forte présence des chênes émondés en ragosse et des châtaigniers.

La ferme de l'Ane de Gouttière a une altitude « relativement » élevée ; en effet, la partie nord de la ferme a une altitude comprise entre 70 mètres et 90 mètres, et la partie sud de la ferme, une altitude comprise entre 90 et 110 mètres. C'est une des zones les plus élevées du département puisque l'altitude du département est souvent inférieure à 50 mètres d'altitude et n'excède que très rarement les 100 mètres d'altitudes.



Carte géologique du territoire et de l'unité paysagère du Bassin de Pleine-Fougères

La partie sud de la ferme se situe dans une zone prairiale entourée de terres arables et de zones agricoles hétérogènes. La partie nord est elle, soit dans une zone agricole hétérogène, soit dans une forêt.

La ferme en quelques dates, chiffres, mots et pratiques...

Ingénieur.es agronomes, Frédérique et Frédéric s'installent en 2003 avec 2 ha. Il leur faut 3 à 4 ans de recherche pour trouver du foncier. Aujourd'hui, ils ont un parcellaire plutôt éclaté, avec environ 38 ha dont 20 ha à 5 km de la ferme.

Les productions

- 11 vaches allaitantes Angus et la suite (et 1 taureau) pour la production de viande.
100 brebis de race Avranchin pour la viande et valorisation de la laine
- 20 brebis croisées Lacaune-Avranchin pour des yaourts produits de mars à septembre
- 2 vaches jersiaises pour fournir en yaourts toute l'année
- 10 cochons
- 3 ânes pour les balades
- Et 3 chèvres des fossés pour limiter la propagation des ronces.



Particularités

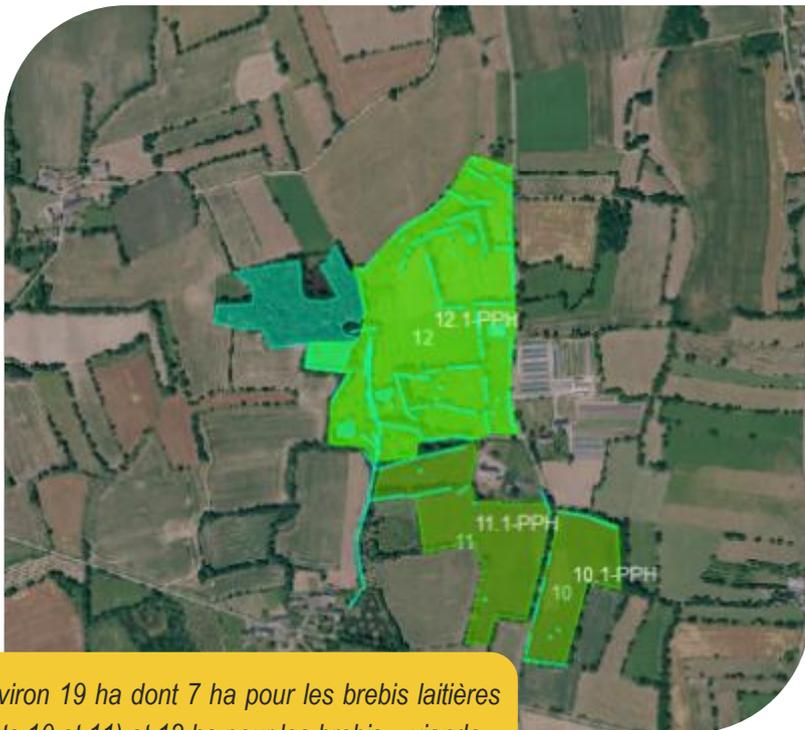
- Les vaches et moutons sont au pâturage toute l'année. Il n'y a plus de foin fait depuis 2014. En janvier-février quand il y a moins d'herbe, les vaches mangent la paille issue des 6 ha de céréales, les moutons se contentent de l'herbe.
- Les paysan.nes acceptent que leurs bêtes perdent du poids (« ce qui est naturel pour les herbivores sauvages »).
- Les cochons sont rentrés à l'automne pour ne pas abîmer les terrains.



« Je me vois comme un responsable d'écosystème » (Frédéric)

Crédits photos : Alain Couatarmanac'h

Le parcellaire de la ferme



Crédits photos : Vencent Bouche et Alain Couatamanac'h

Les parcelles observées

« Mon boulot c'est d'observer comment évolue le milieu, je suis là pour que ça tourne comme un écosystème sauvage »
(Frédéric)



Avec Frédéric sur la parcelle 2 © Alain Couatarmanac'h

• La première parcelle observée



Parcelle faisant partie du parcours pour les vaches en « mob grazing ».

Prairie bordée d'une haie dense à l'ouest et replantée sur son côté est.

Un inventaire non exhaustif a été réalisé sur cette parcelle, ainsi que pour la haie ouest.

• La deuxième parcelle observée



Parcelle faisant partie du parcours pour les vaches en « mob grazing » et dont la topographie marquée induit une grande hétérogénéité dans la végétation avec une zone séchante à l'ouest et une zone humide à l'est.

Une partie de la prairie a été ressemée.

Deux relevés floristiques ont été réalisés (A et B) ainsi qu'un inventaire complémentaire sur la zone humide (ZH).

- *La troisième parcelle observée*



Parcelle faisant partie du parcours pour les brebis laitières en « mob grazing »

Prairie entourée de haies, avec quelques ronciers et une zone plus humide au sud (relevé C). Pour limiter la prolifération des ronces, 3 chèvres ont été intégrées dans le troupeau de brebis.

Deux relevés floristiques (C et D) ont été réalisés ainsi qu'un inventaire complémentaire.

- *La quatrième parcelle observée*



Parcelle faisant partie du parcours pour les brebis laitières en « mob grazing ».

Une saulaie en voie de constitution permet notamment d'abriter naturellement les chèvres et les brebis en cas de fortes chaleurs ou de mauvais temps. La saulaie est contenue par les animaux qui mangent les nouvelles pousses et détruisent les branches les plus faibles.



Le mob grazing

Le « mob grazing » peut se traduire ainsi : **pâturage mobile intensif** ; il s'agit d'imiter ce que font naturellement les troupeaux de grands herbivores à l'état sauvage.

De fortes concentrations d'animaux sont mises au pâturage (de quelques heures à 3 jours, au maximum) sur un espace restreint. Avant d'être changés de parcelle. Mangeant tout, urinant et déféquant de manière homogène sur la parcelle, les animaux réalisent une sorte de mulching qui va intégrer efficacement leurs excréments et les résidus de végétation au sol. Les animaux ne reviennent pas sur les mêmes parcelles avant des semaines, voire beaucoup plus.

Résultat : les prairies se diversifient, leur production peut parfois doubler et les sols se régénèrent. Ils sont alors plus à même d'absorber l'eau et de la stocker.

La flore identifiée sur ces parcelles



Des relevés floristiques ont été réalisés dans quatre placettes de suivi (A, B, C et D) de 25m² chacune (5m x 5m). Des inventaires complémentaires ont été réalisés pour les parcelles 1, 2 et 3.

Les inventaires et les relevés floristiques ont permis d'identifier au moins 76 espèces végétales sur le parcellaire de la ferme de l'Âne de gouttière.

• Parcelle 1 – Inventaire floristique de la prairie

27 espèces végétales ont été observées dans la première parcelle visitée.

Nom scientifique	Nom commun
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies
<i>Cerastium fontanum</i>	Céaiste commun
<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré
<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque élevée
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-robert
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé
<i>Plantago major</i>	Grand plantain
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère-aigle
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante
<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée
<i>Taraxacum gr. officinale</i>	Pissenlit commun
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle violet
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne

- **Parcelle 1 – Inventaire floristique de la haie ouest**

La haie bordant le côté ouest de la prairie est composée d'au moins 13 espèces différentes d'arbres, arbustes et liane.

Nom scientifique	Nom commun
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux
<i>Carpinus betulus</i>	Charme
<i>Castanea sativa</i>	Châtaigner
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
<i>Salix atrocinerea</i>	Saule roux
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier

- **Parcelle 2 – Relevé floristique A**

11 espèces ont été recensées.

Nom scientifique	Nom commun	Coef. AD ¹
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire	1
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	2
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	+
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	2
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais	3
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	1
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	+
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	+
<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille	+
<i>Taraxacum gr. officinale</i>	Pissenlit commun	+
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	3

¹ Le Coefficient d'Abondance-Dominance de Braun-Blanquet évalue le recouvrement des espèces végétales selon l'échelle suivante : **i** : un seul individu, **+** : quelques individus, **1** : < 5%, **2** : entre 5 et 25%, **3** : entre 25 et 50%, **4** : entre 50 et 75%, **5** : entre 75 et 100%

- **Parcelle 2 – Inventaire complémentaire**

Un inventaire complémentaire a été réalisé sur la zone humide, à proximité du relevé A, et a permis d'identifier 18 espèces supplémentaires.

Nom scientifique	Nom commun
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère
<i>Alopecurus geniculatus</i>	Vulpin genouillé
<i>Callitriche stagnalis</i>	Callitriche des marais
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies
<i>Carex ovalis</i>	Laîche ovale
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais
<i>Glyceria fluitans</i>	Glycérie flottante
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc acutiflore
<i>Juncus effusus</i>	Jonc diffus
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Lychnis fleur-de-coucou
<i>Montia fontana</i>	Montie des fontaines
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun
<i>Polygonum hydropiper</i>	Renouée poivre d'eau
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette
<i>Ranunculus hederaceus</i>	Renoncule à feuilles de lierre
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante
<i>Rumex crispus</i>	Oseille crêpue
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses
<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire des fanges
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle violet
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc

- **Parcelle 2 – Relevé floristique B**

18 espèces ont été recensées dans ce relevé.

Nom scientifique	Nom commun	Coef. AD
<i>Agrostis canina</i>	Agrostide des chiens	3
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	3
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	3
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	2
<i>Lolium perenne</i>	Ray grass anglais	2
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	1
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille	+
<i>Carduus sp</i>	Chardon sp	+
<i>Cerastium sp</i>	Céraiste sp	+
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	+

<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	+
<i>Lolium multiflorum</i>	Ray-grass d'Italie	+
<i>Malva moschata</i>	Mauve musquée	+
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	+
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	+
<i>Taraxacum gr. officinale</i>	Pissenlit commun	+
<i>Trifolium incarnatum</i>	Trèfle incarnat	+
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne	+

- *Parcelle 3 – Relevé floristique C*

« Dans tout ce que la nature opère, elle ne fait rien brusquement. » (J.-B. de Lamarck – 1744-1829)



Flore de la parcelle 3 © Alain Couatarmanac'h

12 espèces ont été recensées dans ce relevé.

Nom scientifique	Nom commun	Coef. AD
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc acutiflore	4
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	4
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	1
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette	1
<i>Carex ovalis</i>	Laïche ovale	+
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais	+
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	+
<i>Juncus effusus</i>	Jonc commun	+
<i>Lotus uliginosus</i>	Lotier pédonculé	+
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	+
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre	+
<i>Rumex crispus</i>	Oseille crépue	+

- **Parcelle 3 – Relevé floristique D**

20 espèces ont été recensées dans ce relevé.

Nom scientifique	Nom commun	Coef. AD
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire	4
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	2
<i>Centaurea gr. nigra</i>	Centaurée sp	2
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	2
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	1
<i>Heracleum sphondylium</i>	Grande Berce	1
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	1
<i>Potentilla erecta</i>	Potentille dressée	1
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée	1
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	1
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère-aigle	+
<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commun	+
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	+
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	+
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune	+
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	+
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille	+
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre	+
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	+
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hirsute	+

- **Parcelle 3 – Inventaire complémentaire**

En dehors des relevés C et D, 12 espèces supplémentaires ont été identifiées sur la parcelle 3.

Nom scientifique	Nom commun
<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois
<i>Festuca gr. rubra</i>	Fétuque gr. rouge
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé
<i>Rubus sp.</i>	Ronce sp.
<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle violet
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée

- *Présentation rapide de l'écologie des espèces végétales recensées*

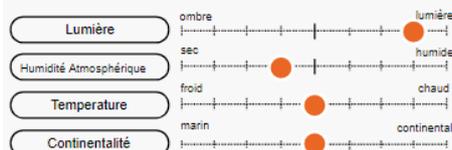


Vue entre les parcelles 3 et 4 © Google View

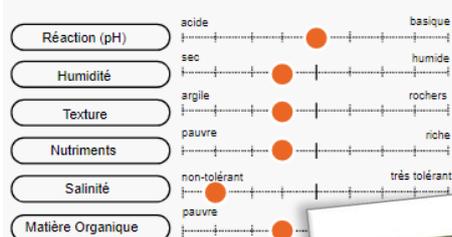
Les informations relatives à l'écologie des espèces végétales recensées sur l'exploitation proviennent toutes du site **Téla Botanica** (<https://www.tela-botanica.org/>). Crédits photos : Olivier Massard

Achillea millefolium - Achillée millefeuille

caractéristiques climatiques

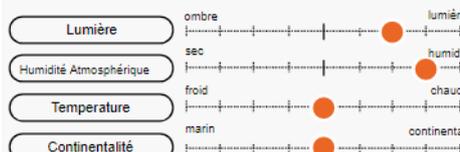


caractéristiques du sol

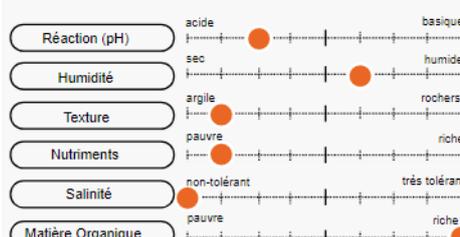


Agrostis canina - Agrostide des chiens

caractéristiques climatiques

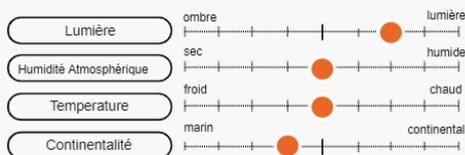


caractéristiques du sol

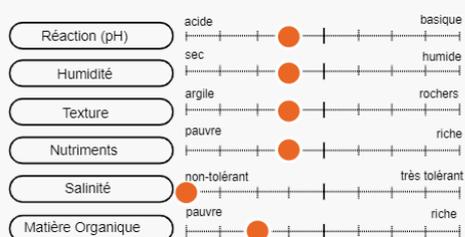


Agrostis capillaris – Agrostide capillaire

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

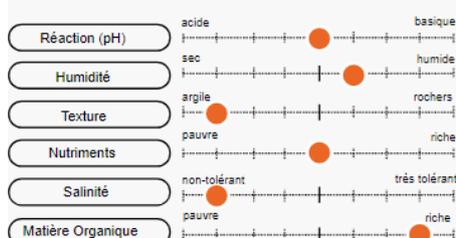


Agrostis stolonifera - Agrostide stolonifère

caractéristiques climatiques

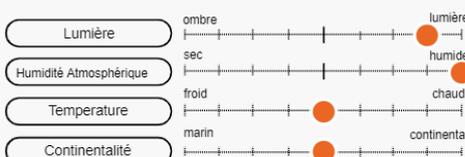


caractéristiques du sol

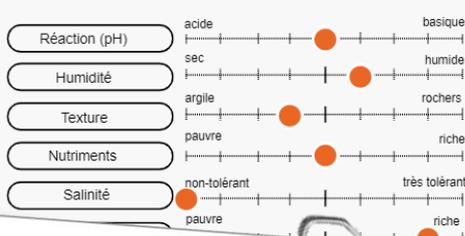


Alopecurus geniculatus – Vulpin genouillé

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

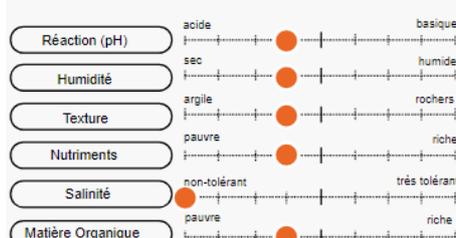


Anthoxanthum odoratum - Flouve odorante

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



La flouve odorante

Elle se développe en petites touffes espacées, souvent sur des sols grossiers (arènes et sable).
L'appareil racinaire dégage une odeur de foin frais qui suffit à la reconnaître.



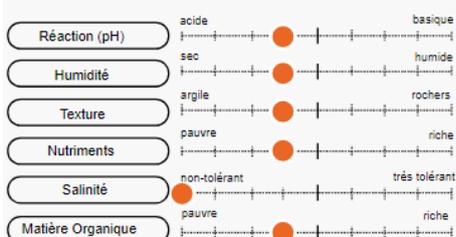
Peu productive, mais parfume le foin !

Bromus hordeaceus – Brome mou

caractéristiques climatiques

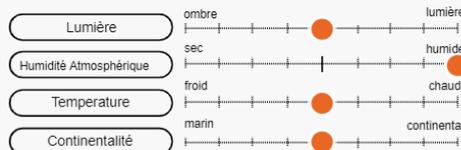


caractéristiques du sol

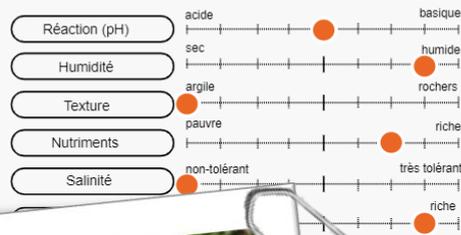


Callitriche stagnalis – Callitriche des marais

caractéristiques climatiques

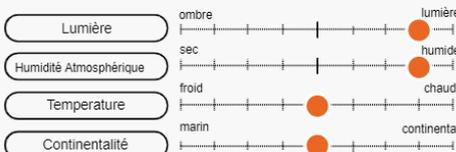


caractéristiques du sol

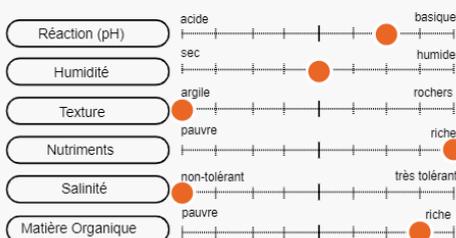


Calystegia sepium – Liseron des haies

caractéristiques climatiques

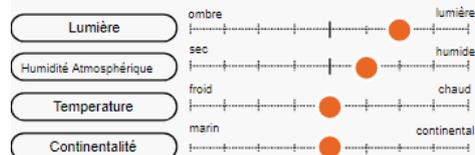


caractéristiques du sol

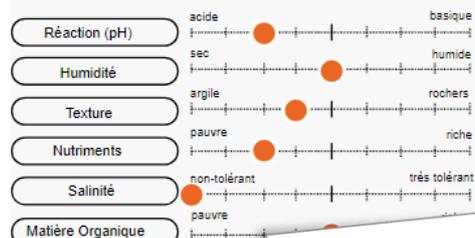


Carex ovalis – Laïche ovale

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



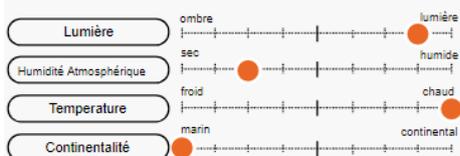
Les laïches

Les laïches sont généralement considérées comme de mauvaises fourragères car leurs feuilles, riches en silice, sont assez dures. Pourtant certaines espèces des marais sont bien consommées par les bêtes.

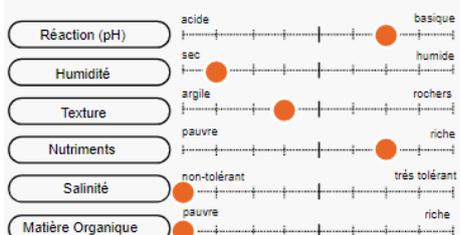


Centaurea gr. migra- Centaurée sp.

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

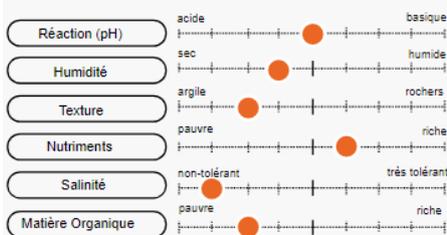


Cerastium fontanum - Céraiste commun

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

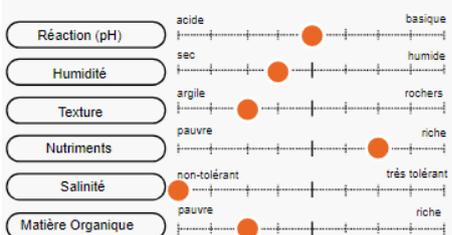


Cirsium arvense - Cirse des champs

caractéristiques climatiques

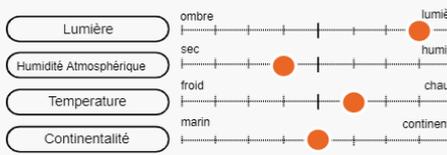


caractéristiques du sol

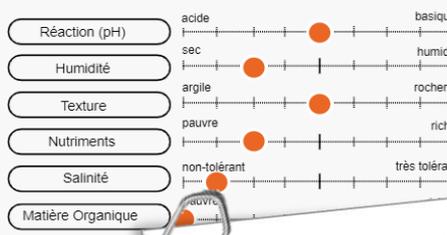


Crepis capillaris – Crépide capillaire

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



Le cirse des champs

Le Cirse des Champs possède des propriétés médicinales ; elle est apéritive, fébrifuge, stimulante et résolutive. Autrefois la plante était censée guérir les douleurs des varices.

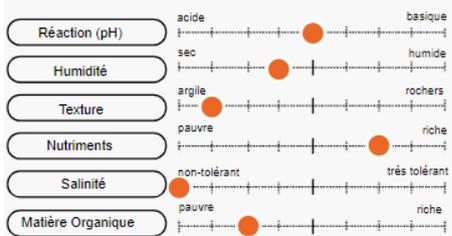


Dactylis glomerata - Dactyle pelotonné

caractéristiques climatiques

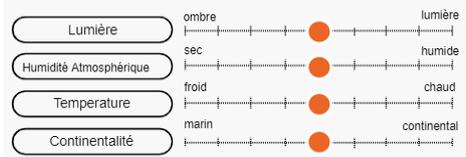


caractéristiques du sol

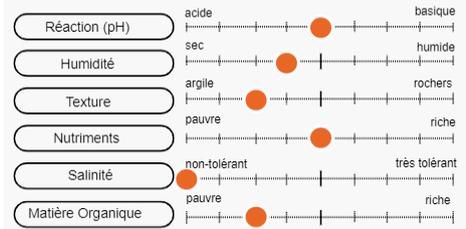


Euphorbia amygdaloides - Euphorbe des bois

caractéristiques climatiques

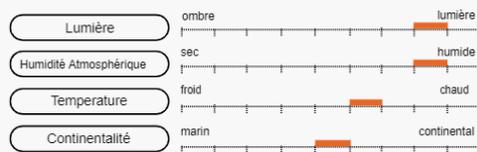


caractéristiques du sol

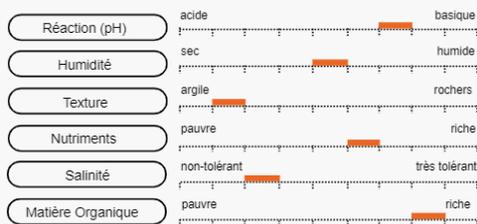


Festuca arundinacea - Fétuque élevée

caractéristiques climatiques

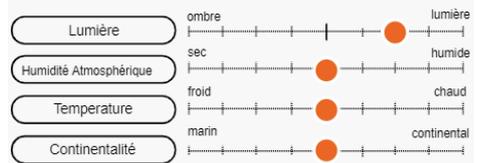


caractéristiques du sol

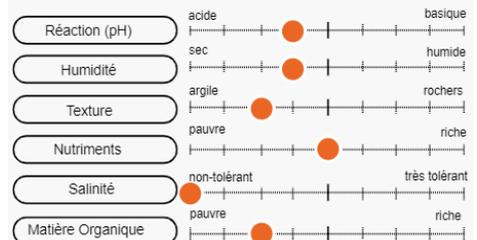


Festuca gr. rubra – Fétuque gr. rouge

caractéristiques climatiques

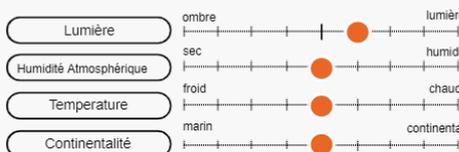


caractéristiques du sol

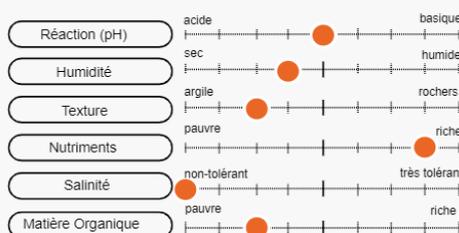


Galium aparine – Gaillet gratteron

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

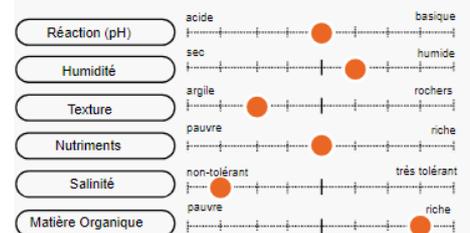


Galium palustre - Gaillet des marais

caractéristiques climatiques

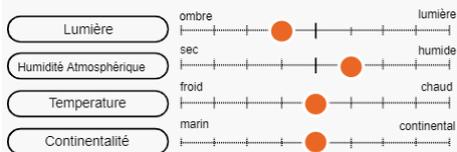


caractéristiques du sol

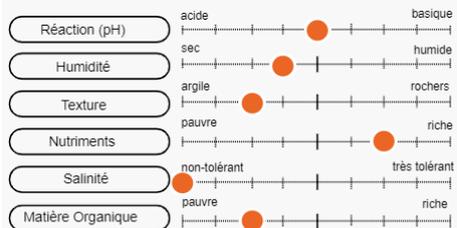


Geranium robertianum – G eranium herbe- -robert

caract ristiques climatiques

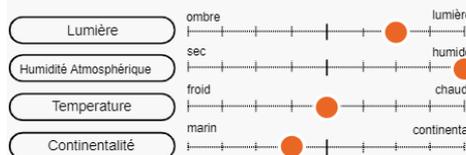


caract ristiques du sol

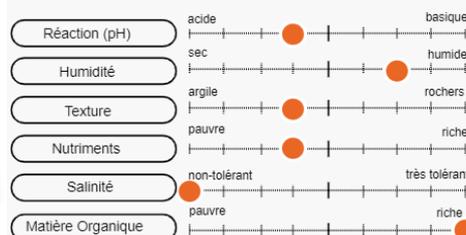


Glyceria fluitans - Glyc rie flottante

caract ristiques climatiques



caract ristiques du sol

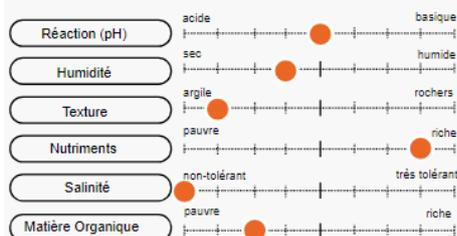


Heracleum sphondylium - Grande Berce

caract ristiques climatiques

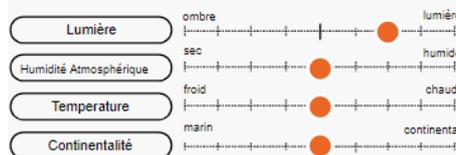


caract ristiques du sol

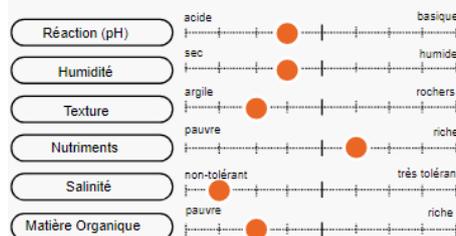


Holcus lanatus - Houlque laineuse

caract ristiques climatiques

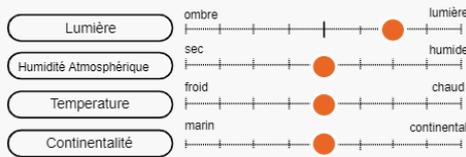


caract ristiques du sol

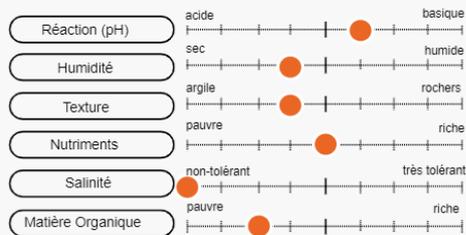


Hypericum perforatum - Millepertuis perforé

caractéristiques climatiques

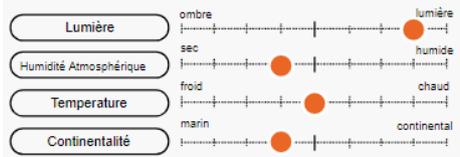


caractéristiques du sol

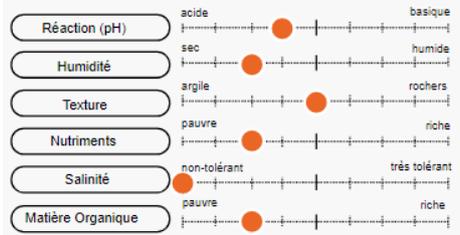


Hypochaeris radicata - Porcelle enracinée

caractéristiques climatiques

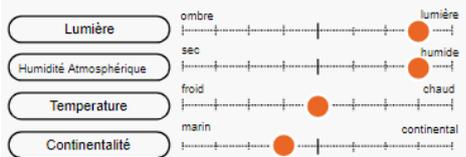


caractéristiques du sol

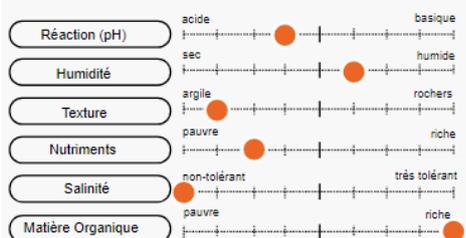


Juncus acutiflorus - Jonc acutiflore

caractéristiques climatiques

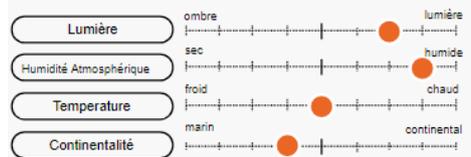


caractéristiques du sol

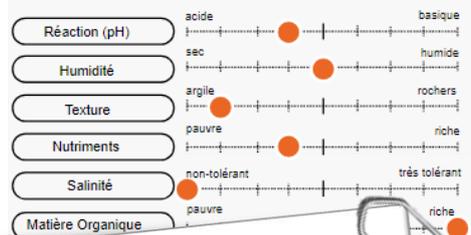


Juncus effusus - Jonc diffus

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



Les juncus

Les juncus peuvent être exploités en pâturage extensif pour les bovins ou en prairie de fauche pour le foin. Le fourrage est cependant de qualité assez médiocre et de faible valeur pastorale. Il peut s'agir cependant d'un complément alimentaire intéressant en fin d'été notamment en période de sécheresse, quand les autres ressources sont réduites, ou être utilisé pour la litière si son appétence est trop faible.

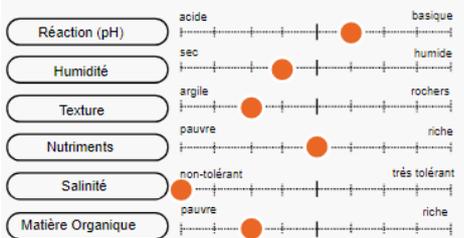


Leucanthemum vulgare - Marguerite commune

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

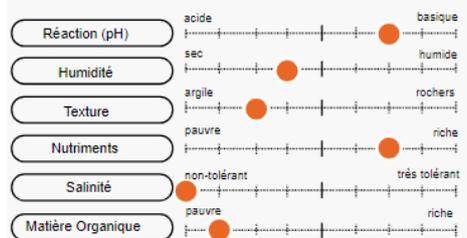


Lolium multiflorum – Ray-grass d'Italie

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

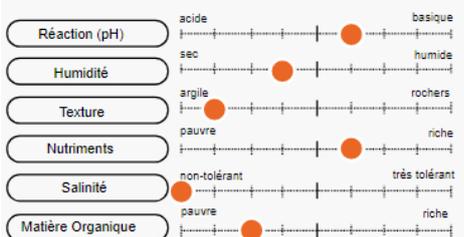


Lolium perenne – Ray-grass anglais

caractéristiques climatiques

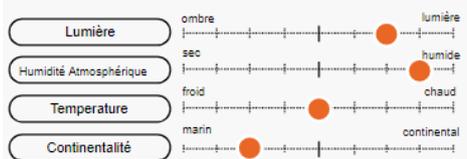


caractéristiques du sol

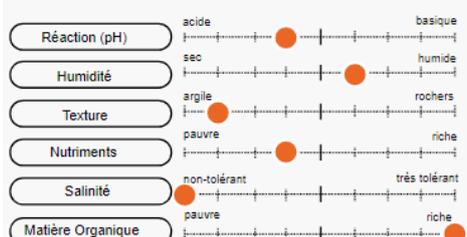


Lotus uliginosus- Lotier pédonculé

caractéristiques climatiques

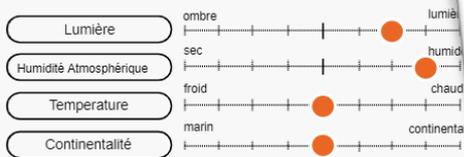


caractéristiques du sol

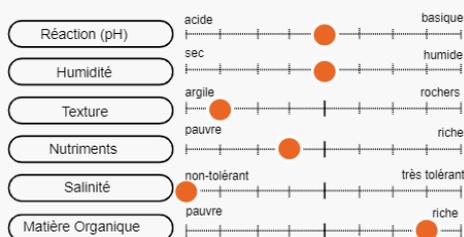


Lychnis flos-cuculi – Lychnis fleur-de-coucou

caractéristiques climatiques

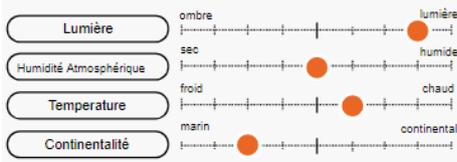


caractéristiques du sol

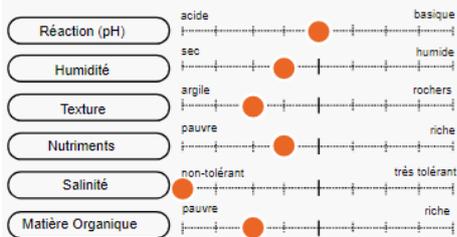


Malva moschata - Mauve musquée

caractéristiques climatiques

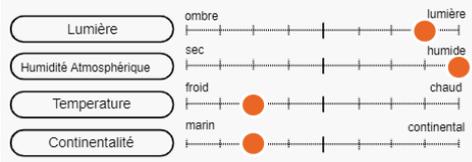


caractéristiques du sol

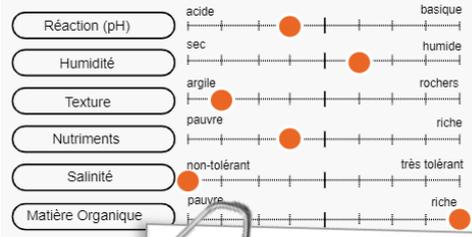


Montia fontana - Montie des fontaines

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



La mauve musquée

Espèce nourrissante pour butineurs ou auxiliaires, très attractive pour les coccinelles.

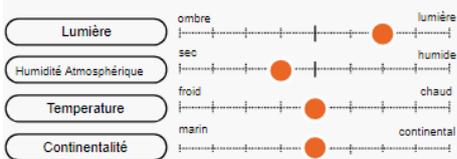
C'est une plante réputée pour sa douceur, elle adoucit, apaise et protège les muqueuses de la bouche à l'anus.

En interne, on l'utilise en tisane ou en formule vinaigrée pour régénérer les muqueuses digestives.

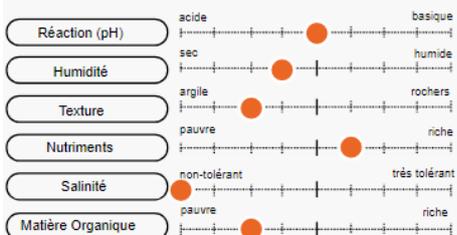


Plantago lanceolata - Plantain lancéolé

caractéristiques climatiques

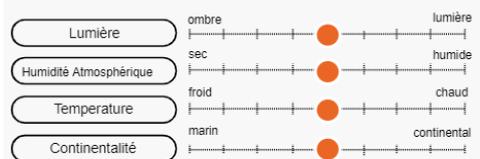


caractéristiques du sol

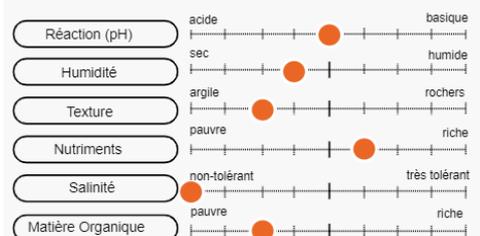


Plantago major - Grand plantain

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

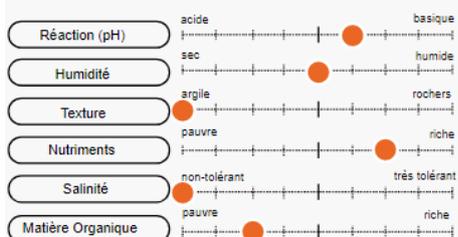


Poa trivialis - Pâturin commun

caractéristiques climatiques

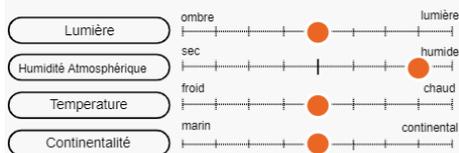


caractéristiques du sol

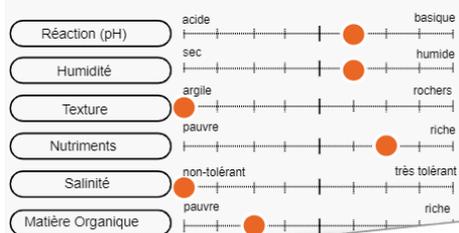


Polygonum hydropiper - Renouée poivre d'eau

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



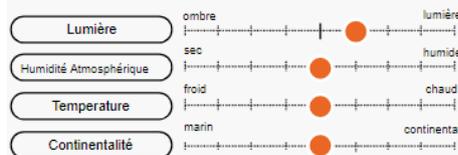
Le pâturin commun

Cette espèce vivace émet des stolons souterrains dans toutes les directions à partir de la souche initiale. Sa régénération annuelle contribue à une bonne occupation des sols. Elle se développe dans des zones à climat sec et résiste au piétinement et au surpâturage. Sa production est assez bien répartie dans l'année.

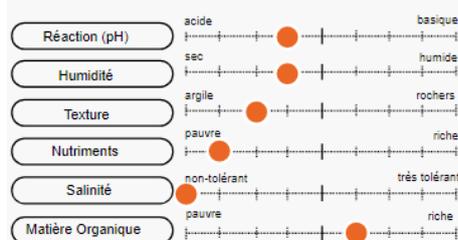


Potentilla erecta - Potentille dressée

caractéristiques climatiques

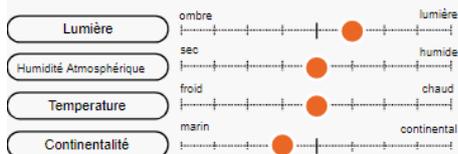


caractéristiques du sol

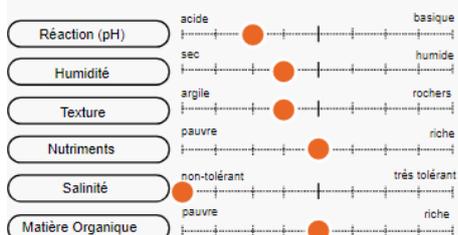


Pteridium aquilinum - Fougère-aigle

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

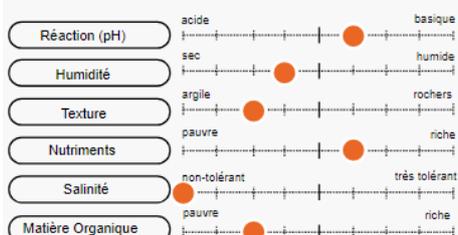


Ranunculus acris - Renoncule âcre

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

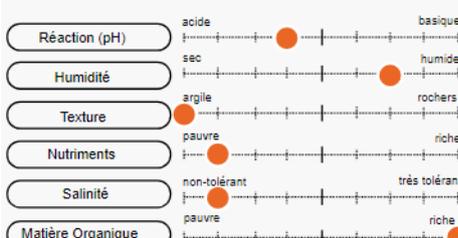


Ranunculus flammula - Renoncule flammette

caractéristiques climatiques

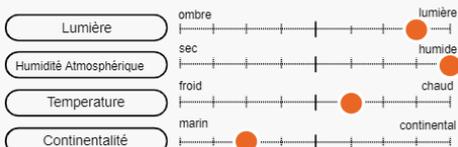


caractéristiques du sol

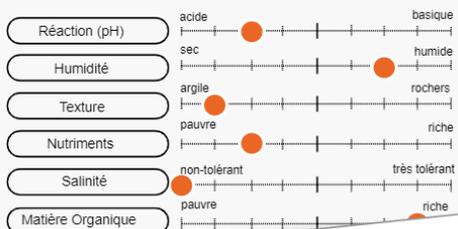


Ranunculus hederaceus - Renoncule à feuilles de lierre

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



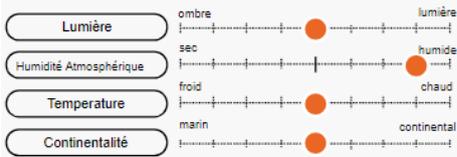
La renoncule flammette

Les herbiers de Renoncule flammette sont bio-indicateurs d'une bonne qualité de l'eau ; Ils sont un abri et un support pour de nombreuses espèces tels qu'amphibiens et de nombreux invertébrés dont libellules dans les fleuves et grandes rivières, et jusque dans les ruisseaux.

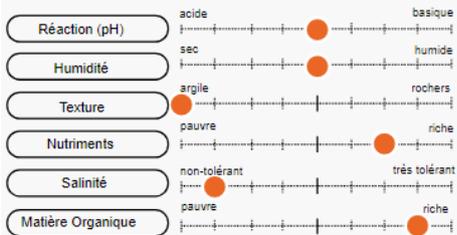


Ranunculus repens - Renoncule rampante

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

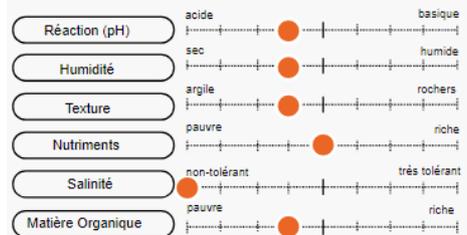


Rumex acetosa - Grande oseille

caractéristiques climatiques

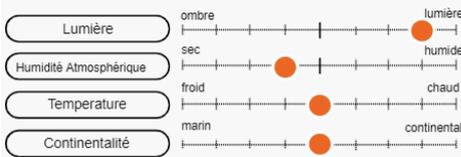


caractéristiques du sol

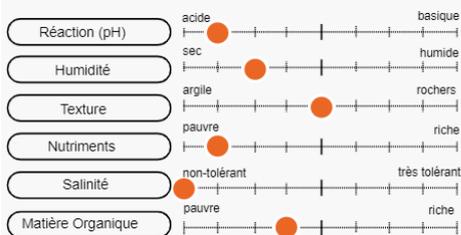


Rumex acetosella - Petite oseille

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

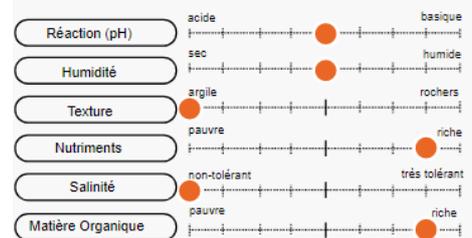


Rumex crispus - Oseille crépue

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



Les rumex

On dénombre 4 principales espèces de rumex dans les prairies. La grande oseille (*Rumex acetosa*) et la petite oseille (*Rumex acetosella*) sont rarement dominantes et peu gênantes. L'oseille sauvage est très commune, alors que la petite oseille se retrouve uniquement sur des terrains pauvres et acides (coteaux, sables...).

L'oseille crépue (*Rumex crispus*) et la patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*) sont de grandes plantes qui concurrencent les espèces prairiales. Ils se reproduisent fortement par grenaison ou plus localement par division du pivot lors de travaux du sol. A moins de 1 rumex par 5 m², l'impact sur la productivité de la prairie est limité.

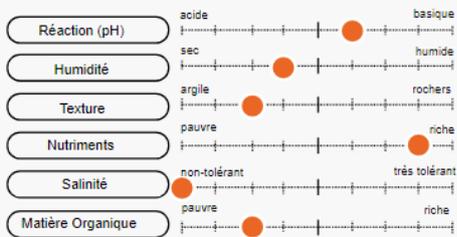


Rumex obtusifolius - Patience à feuilles obtuses

caractéristiques climatiques

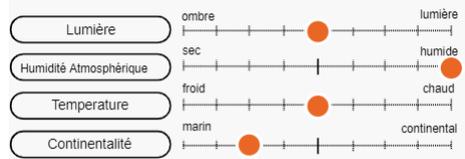


caractéristiques du sol

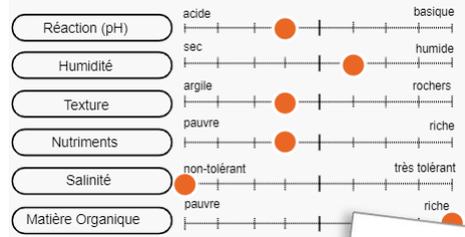


Stellaria alsine - Stellaire des fanges

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



La petite oseille

Riche en folates (vitamine B9), en vitamine C et en magnésium, l'oseille contribue au bon fonctionnement du système immunitaire et du système nerveux, et réduit la fatigue.

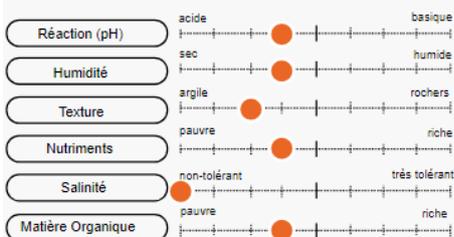


Stellaria graminea - Stellaire graminée

caractéristiques climatiques

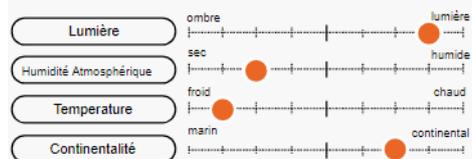


caractéristiques du sol

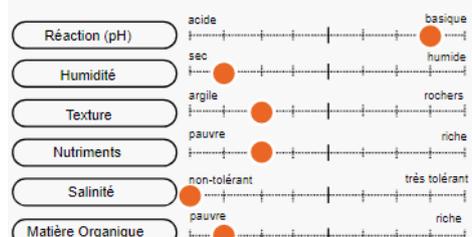


Taraxacum officinale – Pissenlit commun

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol





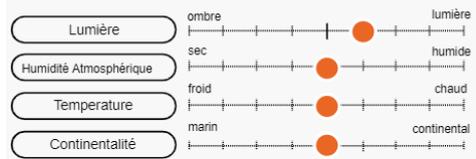
Le trèfle douteux

Appelé aussi *Petit trèfle jaune*, très commun, est une espèce cosmopolite poussant un peu partout. A ne pas confondre avec la luzerne lupuline qui est très proche visuellement.

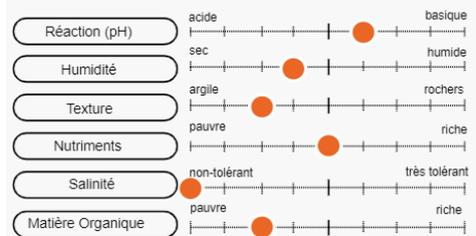


Trifolium dubium - Trèfle douteux

caractéristiques climatiques

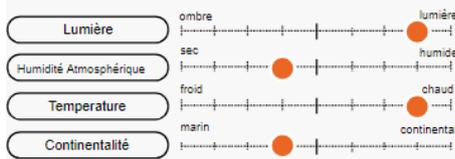


caractéristiques du sol

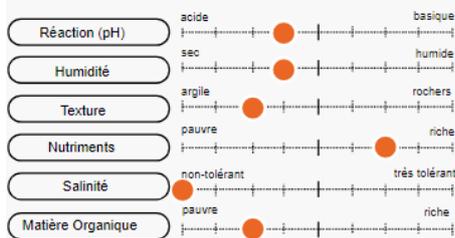


Trifolium incarnatum - Trèfle incarnat

caractéristiques climatiques

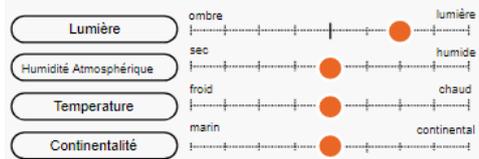


caractéristiques du sol

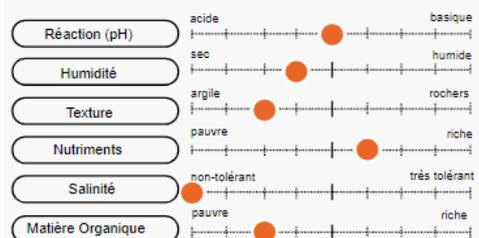


Trifolium pratense - Trèfle violet

caractéristiques climatiques

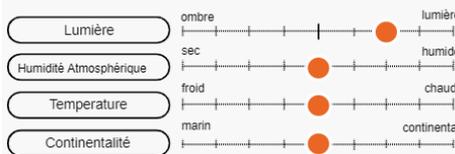


caractéristiques du sol

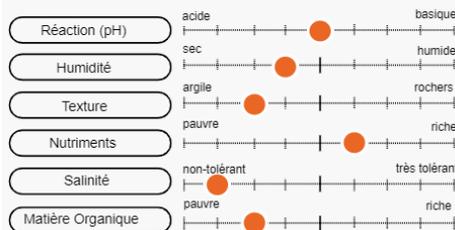


Trifolium repens - Trèfle blanc

caractéristiques climatiques

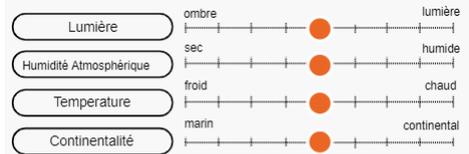


caractéristiques du sol

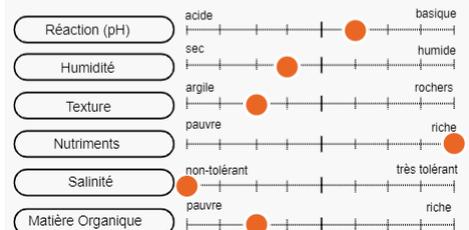


Urtica dioica - Ortie dioïque

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

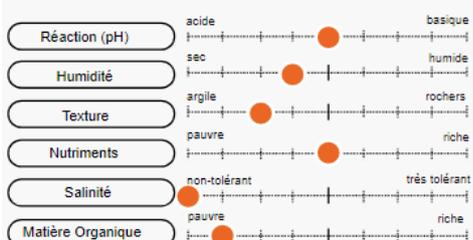


Veronica chamaedrys - Véronique petit-chêne

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol

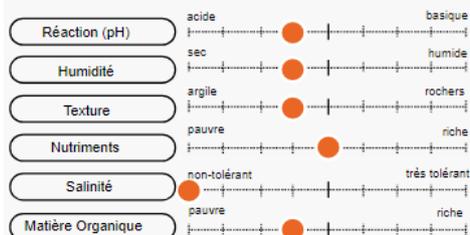


Vicia hirsuta - Vesce hirsute

caractéristiques climatiques

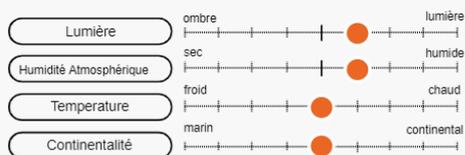


caractéristiques du sol

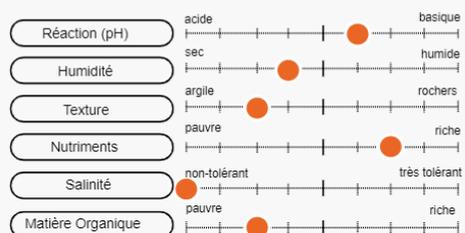


Vicia sativa - Vesce cultivée

caractéristiques climatiques



caractéristiques du sol



Les vesces

Les débuts de la culture de la vesce sont mal connus. Sa domestication a pu intervenir en diverses régions. De rares graines de vesce sont présentes dans des sites néolithiques ou légèrement antérieurs, mais des preuves de mise en culture ne semblaient pas exister avant l'époque romaine. Le site néolithique de Claparouse montre l'utilisation et la probable culture de la vesce il y a environ 6000 ans. Si cette légumineuse est aujourd'hui seulement une plante fourragère, elle était plus vraisemblablement employée dans l'alimentation humaine au Néolithique. Il n'est pas possible de préciser si la vesce cultivée a été introduite en Europe occidentale depuis le Proche-Orient ou si elle a été domestiquée localement.

L. Bouby, V. Léa, C. R. Palevol 5 (2006).

La faune observée

« La rainette, ça a été un déclic pour moi pour arrêter la mécanisation » (Frédéric)

Les espèces animales présentées ci-après sont les espèces qui ont été vues ou entendues pendant notre visite sur la ferme ; le présent inventaire ne prétend donc pas à l'exhaustivité. **Crédits photos : Olivier Massard** (sauf mention contraire).

• Les rhopalocères (papillons de jour)



	<p>Maniola jurtina - Myrtil</p> <p>Préfère les prairies, pelouses sèches, landes, endroits boisés, bords de chemins.</p>
	<p>Melanargia galathea – Demi-deuil ou échiquier commun</p> <p>On l'observe dans de nombreux biotopes : prairies, bois, clairières, pelouses, avec une prédilection pour les graminées.</p>
	<p>Ochlodes sylvanus (ou Ochlodes venatus) – Sylvaine</p> <p>On rencontre la sylvaine en bordure de forêt, dans des milieux ouverts ou semi-ombragés et les prairies.</p>
	<p>Pararge aegeria- Tircis</p> <p>Aime les endroits boisés, ombrageux comme les clairières ou les allées forestières.</p>
	<p>Pieris rapae – Piéride de la rave</p> <p>Vit dans les milieux ouverts, jardins, cultures, lisières et clairières de bois.</p>



Polygonia c-album – Robert le diable

Aime les forêts claires, les lisières de bois, les parcs et les jardins.

Les plantes hôtes sont le saule marsault, l'ortie dioïque, mais aussi le noisetier, l'orme de montagne, le houblon grim pant et le groseillier épineux.



Vanessa atalanta – Atalante ou vulcain

Se rencontre dans les endroits fleuris, les jardins où il apprécie spécialement les fruits abimés et fermentés.

• ***Les orthoptères (criquets, sauterelles et grillons)***



Chorthippus parallelus - Criquet des pâtures

Aime les prairies, landes, friches, bords de chemins mais préfère les endroits plutôt humides



Gryllus campestris – Grillon champêtre

Vit dans des endroits secs et bien exposés au soleil, souvent des talus, des pelouses sèches, des landes.



Roeseliana roeselii – Decticelle bariolée

Aime les prairies, principalement humides et très riches en végétation



Stethophyma grossum - Criquet ensanglanté

Fréquente uniquement les endroits humides :

prairies hygrophiles, végétation des rives et des marais.

Étant une espèce étroitement inféodée aux zones humides, **le criquet ensanglanté** subit de plein fouet la dégradation des zones humides.

Trouver ce criquet en abondance sur un site indique que la zone humide est en excellent état de conservation.





Tettigonia viridissima - grande sauterelle verte

Colonise de nombreux milieux : endroits ensoleillés, bordures de chemins, pelouses sèches, broussailles, friches.

• *Les oiseaux*



© Yves Hoebeke

Buteo buteo - Buse variable

La Buse variable est avant tout un oiseau forestier. Elle a besoin d'arbres pour sa nidification. Mais plutôt que la forêt compacte, elle préférera les zones bocagères. Son nid sera toujours proche d'une zone ouverte, prairie, culture ou zone humide.

Les milieux ouverts servent à l'alimentation. La buse recherche avant tout les petits rongeurs tels que les campagnols des cultures qu'elle chasse à l'affût depuis un perchoir élevé ou alors en vol sur place lorsque le temps s'y prête.

© Yves Hoebeke



© Martin Kunz

Chloris chloris - Verdier d'Europe

Le verdier est un oiseau des milieux arborés ouverts, feuillus ou mixtes. En période de reproduction, il recherche les endroits pourvus d'arbres et d'arbustes mais pas trop densément plantés, les lisières, coupes et régénérations forestières, les plantations, le bocage, les linéaires de type "haie arborée" le long de la voirie routière ou fluviale, les ripisylves des cours et plans d'eau, les parcs et jardins, les vergers, les cimetières, etc.



© Andreas Trepte

Columba palumbus - Pigeon ramier

Le Pigeon ramier a deux exigences quant à l'habitat. Il a besoin d'un milieu arboré pour sa reproduction mais l'exigence est faible. En revanche, il a besoin d'espaces dégagés avec accès au sol pour pouvoir s'alimenter, et ce en tout temps.



© L. B. Tettenborn

Corvus corone - Corneille noire

La Corneille noire est une espèce commune, présente dans tous les milieux ouverts et semi-ouverts, du niveau de la mer à l'étage alpin.



© Paco Gómez

Emberiza cirius - Bruant zizi

C'est un oiseau localement commun dans les zones agricoles avec des arbres et des grandes haies. Pendant la période de nidification, il fréquente également les ravins buissonneux et boisés, les boisements épars, les lisières des forêts et les clairières, les vergers, les vignobles et les grands jardins.

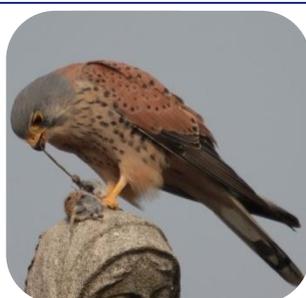
Il affectionne les régions un peu vallonnées et il s'installe souvent sur les pentes sèches et ensoleillées exposées au sud ou à l'est.



© Andreas Trepte

Emberiza citrinella - Bruant jaune

Une forme d'idéal pour lui est le milieu de type bocager avec des proportions équilibrées d'espaces herbacés et ligneux. Les milieux qui lui sont favorables sont souvent linéaires, linéaires de voirie, linéaire hydrographique, linéaires de haies, lisières forestières...



© DoomWarrior

Falco tinnunculus - Faucon crécerelle

Le Faucon crécerelle est une espèce très adaptable, qui s'accommode de nombreuses situations paysagères.

En effet, on le trouve du niveau de la mer à plus de 3000m d'altitude et du semi-désert aux régions sub-arctiques. Ce dont il a besoin simplement, si on peut dire, c'est d'espaces ouverts avec accès au sol pour la chasse aux rongeurs et de sites de nidification adéquats, rupestres ou arboricoles.



Fringilla coelebs - Pinson des arbres

Le Pinson des arbres est une espèce typiquement forestière à l'origine, mais qui est capable de s'adapter à de très nombreuses situations en termes d'habitat.

En fait, il est capable d'occuper tous les milieux arborés, depuis les forêts profondes jusqu'au cœur des grandes villes à la faveur des parcs et jardins, et du niveau de la mer jusqu'à la limite supérieure de la forêt en altitude, et ce sur une large bande latitudinale.



© Malene

Hirundo rustica - Hirondelle rustique

L'Hirondelle rustique a besoin pour se nourrir d'espaces dégagés comme les terres agricoles et les zones humides, d'habitude à des altitudes inférieures à 1000 mètres, mais localement jusqu'à 3000 m.



Linaria cannabina - Linotte mélodieuse

Les couples s'installent volontiers en petites colonies lâches dans des milieux semi-ouverts. Le biotope préférentiel de l'espèce est la steppe ou la lande buissonnante. Le nid y est construit dans un arbuste à moins d'un mètre cinquante de hauteur.

	<p>Motacilla alba - Bergeronnette grise</p> <p>La Bergeronnette grise occupe une large gamme d'habitats ouverts, qu'ils soient secs ou mieux, humides. La condition principale est que l'espace soit bien dégagé, avec un accès facile au sol où se passe l'essentiel de son activité. C'est pourquoi elle apprécie les milieux agricoles.</p>
	<p>Passer domesticus - Moineau domestique</p> <p>Le Moineau domestique est une des espèces les plus anthropophiles. Il vit pratiquement partout où l'homme est présent et a construit des bâtiments, villes et villages, hameaux, fermes isolées.</p>
	<p>Phylloscopus collybita - Pouillot véloce</p> <p>Il habite dans les parcs, les jardins et les cimetières. Le pouillot véloce se nourrit d'insectes et d'araignées ramassées dans les branchages et sur les feuilles. Il peut aussi se nourrir de fruits.</p>
 <p>© J. Malik</p>	<p>Saxicola rubicola - Tariet pâtre</p> <p>Le tariet pâtre niche dans divers milieux de landes et de prés ainsi que dans les friches ou en marge des cultures. Dans certaines régions, on le trouve dans les clairières, sur les pentes buissonneuses des montagnes, parmi les dunes et le long des plages. Trois conditions sont requises : le tariet pâtre doit disposer de végétation basse pour nicher, de perchoirs pour chasser et de postes plus élevés pour surveiller son domaine et se lancer dans les vols nuptiaux.</p>
 <p>© Marek Szczepane</p>	<p>Sturnus vulgaris - Étourneau sansonnet L'Étourneau sansonnet a deux exigences pour être présent en tant que nicheur. Il lui faut des milieux ouverts pour son alimentation au sol, et des cavités pour la reproduction.</p>
	<p>Sylvia atricapilla - Fauvette à tête noire</p> <p>La Fauvette à tête noire habite les milieux assez ouverts et bien pourvus en ligneux, arbres, arbustes et buissons. Ce n'est pas vraiment un oiseau forestier car elle n'occupe pas les faciès matures, les futaies denses. En forêt, elle n'est présente que là où la lumière pénètre et génère une strate buissonnante,</p>



© Jonn Leffmann

***Troglodytes troglodytes* - Troglodyte mignon**

Le Troglodyte mignon est avant tout une espèce forestière affectionnant les faciès humides des forêts feuillues et mixtes dont il fréquente la strate inférieure.

Ses mœurs exigent un sous-bois dense et riche, mais aussi avec un accès facile au sol. Il est particulièrement fréquent en ripisylve le long des réseaux hydrographiques et c'est probablement dans ce milieu qu'il atteint son optimum écologique.



***Turdus merula* - Merle noir**

Le Merle noir est une espèce forestière qui, du fait de sa plasticité écologique, est capable d'occuper pratiquement tous les milieux arborés, depuis les forêts profondes jusqu'au cœur des grandes villes.

La facilité avec laquelle il occupe les milieux anthropisés indique que c'est probablement plus à l'origine une espèce de lisière et d'écotone que de futaie profonde. Il a une préférence pour les feuillus mais occupe également les forêts mixtes et dans une certaine mesure les forêts de conifères.



***Turdus philomelos* - Grive musicienne**

La Grive musicienne est une espèce forestière pour la reproduction. Elle est peu exigeante quant à l'habitat, ce qui lui permet d'occuper de nombreux faciès forestiers, feuillus, conifériens ou mixtes, en plaine comme en altitude. Elle doit pouvoir disposer sur son territoire de zones d'alimentation au sol dégagé ou couvert de végétation herbacée, riches en invertébrés (prairies, pelouses, prés-bois, lisières, clairières, coupes, linéaires hydrographiques ou de voirie forestière, etc.)

• ***Les amphibiens***



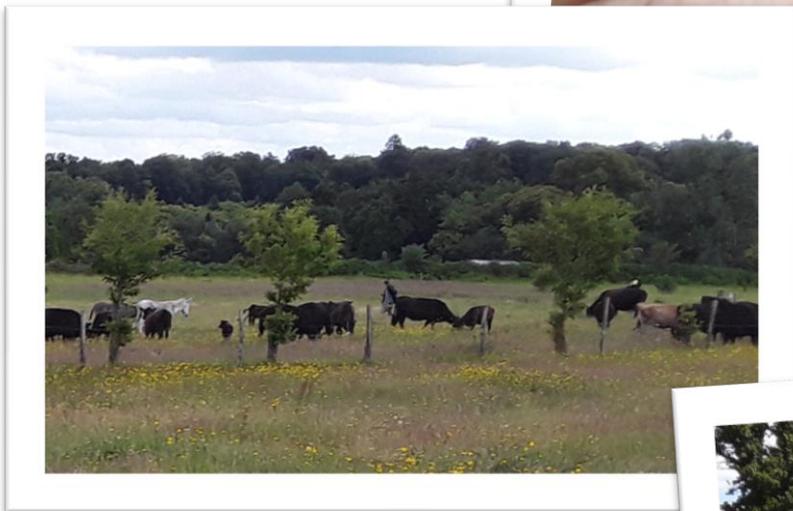
***Rana temporaria* - Grenouille rousse**

Occupe tous les lieux humides avec des points d'eau ou des zones inondables en hiver : champs, prairies, bois, jardins.



***Pelophylax lessonae* - Rainette verte**

Elle passe une bonne partie de sa période active dans les arbres et arbustes où elle se nourrit. A la saison de reproduction, les adultes se regroupent dans des pièces d'eau (mares, zones marécageuses, ...) de faible superficie, de faible profondeur, suffisamment ensoleillées et entourées de haies et d'arbustes. Elle hiberne dans des zones boisées





Un grand merci à Frédérique et Frédéric pour leur accueil !

*Inventaires floristiques et faunistiques réalisés le 12 juin 2020
par le groupe « Paysans de nature » de la section Rance-Emeraude de Bretagne vivante.*